



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Neuvième assemblée régulière du conseil d'administration du
mardi 6 novembre 2018

PROCÈS-VERBAL

Neuvième assemblée régulière de l'année 2018 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 6 novembre 2018 à 19 h 00 au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, local 322-324.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Louis Dumoulin	Président
M. Francis-Olivier Angenot	Vice-président
M. Damien Morneau	Trésorier
Mme Laurie Vallières	Secrétaire
M. Fabien Abitbol	Administrateur
Mme Isabelle Barrière	Administratrice
Mme Samira Benzina	Administratrice
Mme Priscilla Corbeil	Administratrice
M. Charles Gosselin-Giguère	Administrateur
M. François Talbot	Administrateur

ABSENCES :

Membre sans droit de vote

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants est absent
------------------	---

Membres avec droit de vote :

IL Y A QUORUM

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme Audrey Jolicoeur	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 citoyennes et citoyens assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

18-09-01	19 h 07	Ouverture de l'assemblée
18-09-02	19 h 07	Lecture et adoption de l'ordre du jour
18-09-03	19 h 09	Adoption et suivi des procès-verbaux du 4 septembre 2018 et du 2 octobre 2018
18-09-04	19 h 12	Documents, lettres et propositions à adopter <ul style="list-style-type: none">➤ Résolution : Lettre adressée à Mme Catherine Dorion, députée de Taschereau➤ Résolution : Table concertation vélo, investissement dans la vision des déplacements à vélo pour les années 2019 et 2020.
18-09-05	19 h 22	Période d'information du conseiller municipal
18-09-06	19 h 37	Première période de questions et commentaires du public
18-09-07	19 h 38	Fonctionnement, information et correspondance <ul style="list-style-type: none">➤ Résolution : Adoption du mandat, des orientations et des priorités 2019 du comité de mobilité durable.➤ Résolution : mandat pour l'organisation d'une conférence sur le patrimoine religieux et autorisations des dépenses➤ Point d'information : Bilan des Journées de la participation citoyenne pour souligner le 25^e anniversaire du conseil de quartier.➤ Point d'information : Comité vigilance des activités portuaires.➤ Point d'information : Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste.
18-09-08	20 h 54	Deuxième période de questions et commentaires du public
18-09-09	20 h 54	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">➤ Remboursement des frais de déplacement pour l'université d'automne de l'Institut EDS.➤ Remboursement des dépenses dans le cadre du 25^e anniversaire du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.➤ Remboursement des frais de déplacement pour la rencontre avec Mobilisation Haute Ville.➤ Remboursement des frais de déplacement « Mission Haïti », rencontre du 11 octobre avec des représentants de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire.➤ Paiement de la secrétaire de rédaction.
18-09-10	21 h 22	Divers
18-09-11	21 h 32	Levée de l'assemblée

18-09-01 Ouverture de l'assemblée

M. Louis Dumoulin ouvre l'assemblée à 19 heures 07. Il mentionne le lancement du livre « Lutter pour un toit » de François Saillant dont deux (2) des douze (12) chapitres concernent Saint-Jean-Baptiste. Il délègue l'animation de la séance à M. Francis-Olivier Angenot.

18-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Angenot demande un ajout au point 18-09-07 ayant pour un sujet : l'invitation de la Ville au défi sur des villes intelligentes.

M. Charles Gosselin-Giguère demande la modification au titre d'un des sujets du point 18-09-04 en ajoutant le terme « concertation » à « table vélo ».

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion.

Adoptée à l'unanimité.

18-09-03 Adoption et suivi des procès-verbaux du 4 septembre 2018 et du 2 octobre 2018

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME LAURIE VALLIÈRES, IL EST RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux du 4 septembre 2018 et du 2 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité.

18-09-04 Documents, lettres et propositions à adopter 19h12

➤ Résolution : Lettre adressée à Mme Catherine Dorion, députée de Taschereau

Résolution CA-18-62

Des sujets ont été proposés à la secrétaire de conseil, Mme Laurie Vallières qui a rédigé un projet de lettre à partir de ceux-ci. Les sujets principaux sont les félicitations du Conseil de quartier pour l'élection de la nouvelle députée de Taschereau, la présentation du Conseil de même que de ses grandes préoccupations et ses dossiers. Il est suggéré de mettre comme signataire du document M. Louis Dumoulin, président.

Considérant l'élection de madame Catherine Dorion lors des élections provinciales le 1er octobre dernier.

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT. IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste envoie la lettre située en annexe du présent procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

➤ Résolution : Table concertation vélo, investissement dans la vision des déplacements à vélo pour les années 2019 et 2020

Suivant l'invitation de la Table de concertation vélo des Conseils de quartier, le comité Mobilité durable fait la recommandation aux membres du conseil d'administration de saluer la décision de la Ville de Québec de faire passer de trois (3) à cinq (5) millions de dollars les investissements dédiés à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo pour l'année 2018, de même que d'inviter la Ville de Québec à maintenir ou augmenter les fonds dédiés au déploiement de la Vision des déplacements à vélo pour les années 2019 et 2020 en vue d'ajouter au moins 25 kilomètres par année au cours des deux (2) prochaines années.

Résolution CA-18-63

Concernant des investissements dans la vision des déplacements à vélo.

Considérant avec satisfaction l'augmentation de trois (3) à cinq (5) millions de dollars des investissements dédiés à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo pour l'année 2018.

Considérant que, selon le PTI 2018-2019-2020, ces investissements sont appelés à diminuer à trois (3) millions de dollars au cours des deux (2) prochaines années.

Considérant qu'en 2016 et 2017, avec un budget de trois (3) millions de dollars, la Ville de Québec a été en mesure d'aménager respectivement neuf (9) et onze (11) kilomètres de voies cyclables.

Considérant qu'en 2018, avec un budget de cinq (5) millions de dollars, la Ville de Québec s'est engagée à aménager environ vingt (20) kilomètres de voies cyclables.

Considérant l'objectif de la Vision des déplacements à vélo d'ajouter 90 kilomètres au réseau cyclable sur une période de cinq (5) ans (2016-2020).

Considérant que, pour atteindre cet objectif, la Ville de Québec doit ajouter 25 kilomètres par année au cours des deux (2) prochaines années.

SUR PROPOSITION DE MME ISABELLE BARRIÈRE D'UMENT APPUYÉE PAR M. CHARLES GOSSELIN-GIGUÈRE, IL EST RÉSOLU de saluer la décision de la Ville de Québec de faire passer de trois (3) à cinq (5) millions de dollars les investissements dédiés à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo pour l'année 2018, de même que d'inviter la Ville de Québec à maintenir ou augmenter les fonds dédiés au déploiement de la Vision des déplacements à vélo pour les années 2019 et 2020 en vue d'ajouter au moins 25 kilomètres par année au cours des deux (2) prochaines années.

Adoptée à l'unanimité.

18-09-05 Période d'information du conseiller municipal

Monsieur Rousseau est absent, il a transmis des documents annexés au présent procès-verbal. M. Leclerc fait la lecture des documents à l'assemblée.

M. Abitbol mentionne qu'il n'y aura pas de site de compostage au Centre Frédérick-Back, mais les bacs sont situés dans le parc qui se trouve face au centre, ainsi ils sont dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

À la suite de discussions en rencontre préparatoire sur la modification des périodes de stationnement dans le quartier et le virage à droite sur D'Aiguillon. Il est proposé d'inviter M. Rousseau à une rencontre préparatoire. Lors de celle-ci, la présence de plomb dans les conduits du quartier sera également discutée. Les résultats de ces échanges seront présentés lors de la rencontre publique du Conseil d'administration suivant la rencontre.

18-09-06 Première période de questions et commentaires du public

Une (1) personne demande la parole.

M. Vincent Baillargeon, représentant le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, mentionne la nouvelle édition de l'Info-Bourg. Il informe le Conseil de la tenue d'une discussion citoyenne sur l'aménagement des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine le 13 décembre prochain.

18-09-07 Fonctionnement, information et correspondance

➤ Résolution : Adoption du mandat, des orientations et des priorités 2019 du comité de mobilité durable

Au nom du comité mobilité durable, M. François Talbot remercie les personnes qui ont contribué au document présenté :

- Isabelle Barrière
- Priscilla Corbeil
- Louis Dumoulin
- Willem Fortin
- Émilie Frémont-Cloutier
- Charles Gosselin-Giguère
- Gilles Poirier
- Véronique Samson
- François Talbot

Il effectue la lecture du mandat, qui sera disponible sur le site internet du conseil de quartier. Celui-ci est également annexé au présent procès-verbal.

Résolution CA-18-64

Le comité Mobilité durable fait la recommandation aux membres du conseil d'administration d'adopter le document « Mandat, orientations et priorités 2019 », par le comité Mobilité durable.

Concernant le mandat, les orientations et priorités 2019 du comité Mobilité durable

Considérant que le comité Mobilité durable a tenu depuis sa reconfiguration par le conseil d'administration du 1^{er} mai 2018 cinq (5) réunions de travail dont il a été question notamment à l'ordre du jour de la précision de son mandat, de ses orientations et priorités.

Considérant que le comité Mobilité durable peut réviser son mandat, ses orientations et priorités de façon régulière ainsi qu'au moment approprié.

SUR PROPOSITION DE MME PRISCILLA CORBEIL DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'adopter le document « Mandat, orientations et priorités 2019 », par le comité Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité.

➤ Résolution : mandat pour l'organisation d'une conférence sur le patrimoine religieux et autorisation des dépenses

M. Louis Dumoulin explique le contexte de la tenue de cette activité, dont l'objectif est de relancer la discussion sur l'usage communautaire et économique du patrimoine religieux de notre quartier.

Un fonds a été dédié à ce sujet par le passé, le fonds « Assemblée église ». Les sommes demandées pour la tenue de l'activité pourront être prises au sein de ce poste de dépenses.

M. François Talbot demande des précisions sur l'événement. Il s'agit de la présentation d'un documentaire réalisé par Pierre Fraser racontant la fermeture de l'église (version originale de 52 minutes, version présentée de 23 minutes). La diffusion qui aura lieu au Centre Frédéric Back sera suivie d'une période d'échanges.

Résolution CA-18-65

Considérant que les mandats du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste touchent, notamment, les thèmes suivants et sont en lien avec l'église Saint-Jean-Baptiste : culture, loisirs, vie communautaire, développement économique, tourisme, patrimoine, places et espaces publics et animation urbaine;

Considérant que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste reprend dans son plan d'action, année après année, son soutien à la mise en valeur du patrimoine dans le quartier Saint-Jean-Baptiste à travers des mémoires déposés tant au niveau provincial que municipal;

Considérant que l'église Saint-Jean-Baptiste est fermée à tous les usages depuis le 24 mai 2015, impliquant de potentielles détériorations (ex. bris du système de chauffage fin décembre 2017);

Considérant que depuis fin mai 2015, les résidents et visiteurs du quartier Saint-Jean-Baptiste ont perdu l'accès un lieu de culte, un lieu communautaire, un lieu culturel, un lieu d'attraction touristique et un lieu contribuant à l'économie locale;

Considérant que l'église Saint-Jean-Baptiste était le dernier lieu communautaire du quartier facilement accessible aux résidents;

Considérant que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste s'est impliqué en 2015 dans une mobilisation autour du recyclage de l'église Saint-Jean-Baptiste à travers une démarche votepour.ca et a livré publiquement les résultats de cette démarche citoyenne le 1er octobre 2015;

Considérant que la Ville de Québec a travaillé sur une « Vision du patrimoine 2017-2027 » (démarche consultative suivie d'un colloque en septembre 2016) rendue publique en mai 2017;

Considérant l'annonce en septembre 2016 par la Ville de Québec de la création d'un fonds spécial de 15M\$ à dépenser sur 10 ans pour 7 églises et que, le 8 août 2017, le Ministère de la culture et des Communications a annoncé y investir aussi 15 M\$ sur 10 ans pour 8 églises de Québec;

Considérant qu'en mi-octobre 2017, la Ville de Québec a annoncé la formation d'un comité de travail sur le patrimoine religieux présidé par John Porter dont le rapport « Préservation du patrimoine culturel à caractère religieux de la Ville de Québec », rendu public en juin 2018, a priorisé deux (2) églises. « Il y a une urgence manifeste dans le cas des églises de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Charles-de-Limoilou en raison du manque d'entretien depuis leur fermeture. »;

Considérant les efforts conjoints et soutenus du Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste, d'Espace Solidaire (2008-2018) et du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste dans ce dossier;

Considérant que le sort de l'église Saint-Jean-Baptiste est encore inconnu à ce jour;

SUR PROPOSITION DE MME LAURIE VALLIÈRES DÛMENT APPUYÉE PAR MME SAMIRA BENZINA, IL EST RÉSOLU :

- De mandater M. Louis Dumoulin à l'organisation d'une première activité (centrée sur la projection du documentaire *Requiem pour une église* de Pierre Fraser), le 21 novembre 2018, d'une série de deux (2) qui a pour objet de relancer la discussion sur l'avenir du patrimoine religieux à Québec; la deuxième activité aurait lieu en février ou mars 2019;
- De réserver le montant de maximum 300 \$ à partir du fonds « Assemblée église » pour couvrir les frais d'organisation de l'événement qui comprennent notamment la location du lieu, le matériel de projection et la publicité.

Adoptée à l'unanimité.

➤ Point d'information : Bilan des Journées de la participation citoyenne pour souligner le 25^e anniversaire du Conseil de quartier

Mme Laurie Vallières rappelle le contexte de la tenue de ces journées en collaboration avec le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou. En tout, cinq (5) événements se sont tenus avec une participation approximative de 200 personnes. Voici quelques exemples des activités réalisées : un le 5 à 7 tenu à la Barberie, une conférence sur l'évolution des quartiers centraux par Réjean Lemoine, un atelier d'urbanisme tactique, une diffusion du film de Pierre Fraser portant sur le Bassin Louise, un cabaret festif à la Ninkasi et une conférence sur l'école des Beaux-arts. Elle poursuit en adressant les remerciements du Conseil de quartier au Groupe Industrielle Alliance, à la Barberie, à la Ninkasi, au Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, à la Caisse Desjardins de Québec, à la Ville de Québec et au Bourdon du Faubourg pour leur collaboration.

Le Conseil discute de l'achalandage et Mme Barrière propose l'ajout d'activités familiales.

Des félicitations sont adressées à M. Louis Dumoulin et Mme Laurie Vallières pour l'organisation de cet événement.

➤ Point d'information : Comité vigilance des activités portuaires

Lors de la dernière rencontre du Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) du 18 octobre 2018, le représentant du Port était présent. Deux (2) livrables du projet « mon environnement, ma santé » (communément appelée étude sur la qualité de l'air). De plus, le Dr Sormany prévoit revenir au conseil le 5 février 2019. Le bilan annuel du comité n'a pas encore été rendu public.

Un des autres sujets discutés concernait la pollution générée par les navires de croisière et les discussions sur le branchement électrique de ceux-ci. De même que la sortie dans les médias sur la nuisance liée au nombre de croisiéristes et l'inquiétude liée à l'objectif de 400 000 visiteurs. Pour lequel les citoyens et citoyennes du Vieux-Québec n'ont pas été consultés.

La consultation publique, menée dans le cadre du PEPC, sur la passerelle cyclable de la Pointe-à-Carcy aura lieu sous formule kiosque. Il s'agit d'une activité du Port où la Ville est présente en soutien.

La prochaine rencontre est prévue le 15 novembre 2018, avec une potentielle visite des installations portuaires.

➤ Point d'information : Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste

Mme Vallières revient sur les activités tenues à la Maison des jeunes en octobre.

Premièrement la tenue d'une maison hantée qui a vu une participation de 80 personnes.

Puis, l'inauguration de la fresque le 25 octobre. Les jeunes qui ont participé aux ateliers et à la peinture ont été invités. Plusieurs commentaires positifs sur la fresque ont été effectués tant par les passants que sur les médias sociaux. M. Abitbol a agi à titre de représentant du comité d'embellissement du conseil de quartier et a pris la parole lors de l'événement. L'entretien de la fresque sera effectué par la Ville.

La Maison des jeunes organise un marché aux puces le samedi 10 novembre de 10h à 15h, ils prennent les dons monétaires comme les objets à donner. L'argent récolté financera les activités des jeunes.

➤ Point d'information : Invitation de la Ville au Défi des villes intelligentes

Un courriel de Ville a été reçu le 30 octobre dernier pour convier le Conseil aux activités de participation de la Ville et de l'Université Laval pour sa candidature au « Défi des villes intelligentes » dont le sujet est les inégalités sociales en matière de santé et dans le cadre duquel un prix de 50 M\$ peut être remporté.

Deux (2) activités sont prévues au Centre récréatif St-Roch, soit un lancement le 21 novembre et un atelier de travail le 29 novembre.

Résolution CA-18-66

SUR PROPOSITION DE M. DAMIEN MORNEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BARRIÈRE, IL EST RÉSOLU déléguer M. Fabien Abitbol et M. Louis Dumoulin et d'autoriser leurs frais de déplacement.

Adopté à l'unanimité

18-09-08 Deuxième période de questions et commentaires du public

Personne ne demande la parole.

18-09-09 Trésorerie

➤ Remboursement des frais de déplacement pour l'université d'automne de l'Institut EDS et pour l'événement Mobilisation Haute Ville

Résolution CA-18-67

Concernant le remboursement des frais de déplacements pour l'université d'automne de l'Institut EDS et pour l'événement Mobilisation Haute Ville.

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LAURIE VALLIÈRES, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 20,40 dollars du budget « fonctionnement » pour les déplacements de M. Louis Dumoulin,

Adoptée à l'unanimité.

➤ Remboursement des dépenses dans le cadre du 25^e anniversaire du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste

Le Conseil échange sur les coûts générés par cette activité de même que les budgets à utiliser pour les couvrir. De plus, un montant de 500 \$ a été offert par Desjardins.

Résolution CA-18-68

Concernant le remboursement de dépenses de publicité pour la promotion des Journées de la participation citoyenne

SUR PROPOSITION DE M LOUIS DUMOULIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BARRIÈRE, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 112,37 dollars à Mme Laurie Vallières, provenant du budget « Visibilité », pour le remboursement de dépenses de publicité pour la promotion des Journées de la participation citoyenne. Ces dépenses couvrent les frais de publicité sur Facebook, l'impression d'affiches et l'achat de crayons.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-18-69

Concernant le remboursement de dépenses de publicité pour la promotion des Journées de la participation citoyenne

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉ PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 24,61 dollars à Mme Alice Guéricolas-Gagné, provenant du budget « Visibilité ». Cette dépense couvre les frais associés à la performance de M. Wahmed Ben Younès lors du cabaret festif 100 % SJB.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-18-70

Concernant le remboursement de dépenses pour la réalisation des Journées de la participation citoyenne

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BARRIÈRE, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 180 dollars à Mme Laurie Vallières, provenant du budget « Visibilité ». Cette dépense couvre les frais associés à la location de salle lors de l'activité de lancement des Journées de la participation citoyenne.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-18-71

Concernant le remboursement de dépenses pour la réalisation des Journées de la participation citoyenne

SUR PROPOSITION DE M. DAMIEN MORNEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BARRIÈRE, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 32,25 dollars à M. Louis Dumoulin, provenant du budget « Visibilité ». Cette dépense couvre les frais de déplacement nécessaires lors de l'activité de lancement des Journées de la participation citoyenne.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-18-72

Concernant le remboursement de dépenses de publicité pour la promotion des Journées de la participation citoyenne

Considérant les activités communes réalisées par le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste et par le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou dans le cadre des Journées de la participation citoyenne;

Considérant l'entente verbale engagée par Mme Laurie Vallières et M. Raymond Poirier, tous les deux représentants de leur conseil de quartier respectif, convenant du partage des coûts liés à l'organisation des activités communes;

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN, DÛMENT APPUYÉ PAR M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, IL EST RÉSOLU d'envoyer une facture au montant de 21,25 dollars au Conseil de quartier du Vieux-Limoilou.

Adoptée à l'unanimité.

➤ Remboursement des frais de déplacement pour la rencontre du 11 octobre avec une délégation haïtienne

Résolution CA-18-73

Concernant le remboursement de dépenses de transport, mission conseils de quartiers en Haïti

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN, DÛMENT APPUYÉ PAR M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, il est résolu de verser un montant de 25,45 dollars à M. Fabien Abitbol pour le remboursement de dépense de transport à l'occasion de sa représentation du Conseil de quartier auprès d'une mission de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) relative à la mise en place de conseils de quartier en Haïti. Cette mission du Programme Coopération Municipale du Canada (PCM - phase 2) a été annoncée alors que l'assemblée du Conseil d'octobre venait de se tenir.

Montant à imputer au budget fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité.

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire

Durant le mois d'octobre, les principales dépenses ont été celles approuvées lors de la dernière assemblée du Conseil. Le solde du compte est de 6 484,25 dollars.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

Résolution CA-18-74

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 80,00 dollars à Mme Audrey Jolicoeur pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 octobre 2018 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Le montant est puisé à partir du poste budgétaire lié aux frais de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité.

18-09-10 Divers

Au sujet des cartes de Noël, Mme Laurie Vallières prend la responsabilité de cette tâche.

Il est demandé que le Conseil soit représenté lors de la discussion sur le réaménagement des rues Saint-Augustin et Sainte-Madeleine organisé par le comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

M. Dumoulin mentionne le problème de la localisation des bacs de compostage dans le nouveau site du parc Lockwell. Le parc est situé à un coin de rue, donc très visible. Les bacs, quant à eux, ont été installés derrière une sculpture. Étant donné la valeur esthétique de la sculpture, il souhaite que les bacs soient relocalisés ailleurs dans le parc, soit du côté du théâtre, où le couvert végétal est plus dense, mais pas du côté résidentiel.

M. Dumoulin revient sur sa participation à l'université d'automne de l'Institut Environnement, développement et société (EDS) de l'Université Laval, dont trois des étapes portaient sur le Coteau Sainte-Geneviève. Le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste est le seul qui était présent. Deux autres activités annuelles se déroulent dans le cadre de l'Institut EDS, soit le colloque annuel en mars et l'école en été.

18-07-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE MME LAURIE VALLIÈRES D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, IL EST RÉSOLU de lever la présente assemblée du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 21 heures 32.

Adoptée à l'unanimité.

Documents annexés :

- Lettre de félicitations à Mme la députée de Taschereau
- Documents de M. Rousseau
- Document « Mandat, orientations et priorités 2019 »



Québec, le 6 novembre 2018

Madame Catherine Dorion, députée de Taschereau

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la députée / Catherine,

Le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste vous félicite de votre élection comme députée de la circonscription de Taschereau et profite de l'occasion pour présenter les enjeux qui tiennent à cœur les citoyennes et citoyens du quartier.

Nous souhaitons d'abord vous rappeler le rôle du conseil de quartier. Depuis 1993, nous permettons aux résidentes et résidents d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant le quartier. Le conseil de quartier a également un pouvoir d'initiative par rapport à toute thématique pouvant affecter la qualité de vie.

En 2013, le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a adopté la vision d'un écoquartier urbain et tient à se faire reconnaître comme tel. Plusieurs caractéristiques du quartier permettent d'appuyer cette vision, notamment le fort taux de piétonnisation ou l'accessibilité aux transports en commun. À titre informatif, en 2016, 73 % des déplacements domicile-travail des résidentes et résidents du quartier étaient effectués par des modes durables (marche, vélo et transport en commun). L'accès à des commerces de proximité et la valorisation de la fonction résidentielle sont également des composantes non-négligeables.

Toujours dans l'esprit d'un écoquartier, le verdissement et l'accès aux services demeurent toutefois des défis auxquels le quartier doit faire face.

Notre quartier urbain est un îlot de chaleur bien documenté qui pose des enjeux de santé publique et de qualité de vie aux résidentes et résidents. Le conseil de quartier souhaite donc énoncer son besoin d'accès à des coins de fraîcheurs, comme des parcs ou des fontaines d'eau, et d'activités de végétalisation urbaine, comme l'installation de bac de plantations, leur entretien, etc.

En ce qui a trait à l'accès aux services, en 2017, le quartier a vu une diminution des services de santé offert par le CLSC et au GMF-U de la Haute-Ville par, notamment, le retrait du service de "sans rendez-vous". Nous réitérons le besoin d'intervention par l'Assemblée Nationale et par le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale pour rétablir des services de santé complets.

De plus, l'église Saint-Jean-Baptiste est fermée depuis 2015. Outre les activités liées au culte, la fermeture de l'église a entraîné la perte d'activités communautaires se tenant dans son sous-sol. Le Conseil de quartier a entrepris plusieurs initiatives afin de faciliter la restauration et la requalification du bâtiment. Nous souhaitons donc rappeler l'importance du patrimoine et des lieux communautaires, non seulement dans le quartier Saint-Jean-Baptiste mais également dans les quartiers centraux. Pour plus de détails, nous vous invitons à visionner le documentaire lors de notre événement du 21 novembre 2018 ou sur internet: https://www.youtube.com/watch?v=iOR_NTRI2cg.

Finalement, si la fonction résidentielle est majeure dans notre quartier, elle est néanmoins menacée par l'hébergement touristique illégal. Une grande proportion de l'offre se retrouve dans les quartiers centraux et cible les logements entiers. Cela a pour effet la diminution du parc de logements et entraîne une pression à la hausse des prix de location et de vente. Nous comprenons que les résidences pour tourisme sont importantes pour les commerçants et le développement économique. Nous demandons donc un équilibre afin de conserver le dynamisme de notre vie de quartier.

Pour vous familiariser avec la vision et les activités du conseil de quartier, nous vous invitons à consulter nos diverses réalisations, en particulier la Vision 2040 et notre plan d'action 2016-2019, disponibles à l'adresse suivante: https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintjeanbaptiste/activites-conferences-realizations.aspx

En conclusion, le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste vous félicite à nouveau pour votre élection comme députée de la circonscription de Taschereau. Nous espérons que cette brève présentation de nos enjeux saura orienter vos actions au courant de votre mandat. Nous sommes toujours disposés à vous rencontrer pour vous donner plus de détails sur ces sujets ou pour nous tenir informés de vos activités.

Pour le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste,

Le président,



M. Louis Dumoulin

Sujet : Rapport du conseiller municipal Jean Rousseau dans le cadre de la neuvième assemblée régulière du conseil de quartier St-Jean-Baptiste

À l'attention de : membres du conseil de quartier

De la part de : Jean Rousseau

Date : 6 novembre 2018

Bonsoir,

Veillez excuser mon absence pour la rencontre de ce soir.

Voici les quelques points dont je souhaitais vous parler.

Rencontre citoyenne du jeudi 18 octobre

Une fois par année, chaque conseiller municipal peut inviter les citoyens du district à venir échanger. C'est l'occasion d'un bilan et la formulation d'attentes. Lors de la rencontre, les citoyens se sont subdivisés par quartier. Les citoyens du quartier SJB ont abordé les sujets suivants :

- 1- Améliorer l'état des trottoirs;
- 2- Pour limiter la circulation de transit (sur d'Aiguillon notamment);
- 3- Enfouir les fils électriques et enlever les poteaux des trottoirs;
- 4- Utiliser les feux clignotants pour le nettoyage des rues, pour éviter que le stationnement sur rue nuise aux opérations;
- 5- Consulter mieux pour que des situations comme le projet cyclable dans la côte Badelard ne se reproduise pas;
- 6- Penser à l'alimentation des voitures électriques pour ceux qui habitent dans les quartiers centraux;
- 7- Exproprier l'ex-boucherie Bégin si le projet tarde;
- 8- Limiter le chauffage au bois pour diminuer la pollution;
- 9- Dynamitage : l'éviter pour protéger les fondations;
- 10- Design urbain – introduire de l'art sur Saint-Jean;
- 11- Améliorer la canopée – 10 % dans SJB;
- 12- Faire respecter et aménager des passages piétons;
- 13- Limiter l'hébergement touristique;

À cela, il faut ajouter l'avenir de l'église patrimoniale St-Jean-Baptiste.

Plusieurs éléments ont été ensuite discutés entre citoyens des différents quartiers, car certains problèmes sont similaires. De mon côté, il y a plusieurs suivis qui vont être fait.

Trottoirs

Plusieurs citoyens ont fait part du piètre état des trottoirs. À ce sujet, il existe trois niveaux de priorité sur leur réfection. Il faut signaler les situations dangereuses, car il y a des actions rapides

qui sont posées. Concernant le marquage de fissures sur les trottoirs avec une couleur orange, c'est indicatif d'une intervention à venir.

Les poteaux sur les trottoirs

Lors de la séance du conseil municipal du lundi 5 novembre, j'ai soumis un avis de proposition pour la création d'une commission des services électriques (Voir en annexe pour plus d'information).

L'ex-boucherie Bégin

Le service de la gestion du territoire est en contact avec le propriétaire et il y aurait un constat d'infraction qui aurait été émis -la nature et le sujet ne sont pas précisés bien qu'on se doute que cela porte sur la salubrité-. Le propriétaire n'a toujours pas réclamé ses permis. Sur le site internet du projet, on peut voir il n'y aurait que 2 condos de vendus. À la question de M. Dumoulin sur la légalité de la taille de l'affichage pour l'annonce des condos, les panneaux sont hors-normes. Il semblerait qu'il y a une tolérance pour ces panneaux plus grands pour éviter les graffitis.

Stationnement dans la zone de vignette 1

J'ai demandé au conseil de quartier un avis de motion pour que le service de transport et mobilité intelligente (bureau des transports) fasse une évaluation de l'usage de la zone 1 par les détenteurs de vignette et les non-détenteurs. Cette évaluation permettra de déterminer si les non-détenteurs accaparent indûment des espaces avec vignettes. Le but de l'évaluation est de déterminer quels sont les non-détenteurs qui se stationnent pour les périodes d'une heure prévue par la signalisation. Rappelons qu'il est possible de se stationner une heure entre 9h et 17h. Par la suite, le stationnement est ouvert à tous. Dans les faits, un individu qui se stationne à 16h peut rester jusqu'au lendemain.

Le but de l'évaluation est de déterminer si l'usage actuel se fait au détriment des détenteurs de vignette, s'il y a des réguliers ou s'il y a de nombreux occasionnels. Un tel exercice peut prendre 6 mois. Par la suite, en consultation avec les citoyens, des propositions seront faites pour voir si cela vaut la peine de modifier les heures où il y a des périodes d'une heure. Par exemple, il pourrait être souhaitable de faire se terminer la période d'une heure de stationnement permise à 19h.

Virage à droite sur d'Aiguillon

Un rapport de consultation datant de 2004 et qui recommandait des interdictions de tourner à droite aux heures de pointes et la nuit avait été acheminé à Marc Des Rivières, directeur du bureau des transport, pour intervention. Il n'y a jamais eu de suite. J'ai demandé le point de vue au conseil de quartier sur les suites à donner à ce sujet. Rappelons que ces interdictions s'inscrivent dans une perspective de réduction de la circulation de transit.

Les conteneurs à déchet du Tandem sur la voie cyclable à contre-sens de Philippe-Dorval

Il y a eu des échanges courriel à l'effet que certains membres du CQ essayaient de trouver des solutions à l'encombrement de la nouvelle voie cyclable sur Philippe-Dorval. En effet, un ou des conteneurs à déchets appartenant au tandem sont déposés sur cette voie. Mon cabinet a eu au moins deux échanges téléphoniques avec le responsable des matières résiduelles de l'arrondissement. Après rencontre avec les gestionnaires, le fonctionnaire a suggéré deux solutions à son patron -M. Stéphane Bugay-. On ne les connaît pas et on ne sait pas quand elles seront mises en place, sachant que la voie cyclable est fermée depuis le 1^{er} novembre. Il est fort probable que ça ira à l'an prochain.

Ouverture du site de compostage sur Lockwell

Le site vient d'ouvrir et il est déjà plein. La Ville invitait les citoyens désireux de faire du compostage à se rendre sur le site web de Craque-Bitume pour s'inscrire sur une liste d'attente.



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
(CQSJB)
Comité Mobilité durable**

MANDAT, ORIENTATIONS ET PRIORITÉS 2019

Le comité Mobilité durable du CQSJB a pour mandat de favoriser, par différents projets, le transport actif et en commun par les résidentes et résidents du quartier, mais également par les touristes de même que les travailleuses et travailleurs. Il s'occupe plus largement de la mise en œuvre d'orientations et de recommandations pour le CQSJB soutenant la mobilité durable. Les valeurs qui se trouvent partagées et privilégiées sont la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité.

Le comité Mobilité durable inscrit, pour l'essentiel de ses travaux, la poursuite des objectifs du développement durable qui est promu par le CQSJB au niveau municipal avec notamment la mise en valeur d'un cadre urbain digne de nombreuses qualités d'un milieu de vie reflétant le modèle d'un *écoquartier*. Ce qui se traduit par exemple avec un intérêt soutenu pour l'aménagement de services essentiels et de commerces de proximité, l'accessibilité au lieu du travail ou des établissements d'enseignement, l'espace piétonnier ainsi que la circulation routière en toute sécurité avec des rues embellies, conviviales et partagées — arbres, lampadaires, trottoirs, priorité aux piétons, espaces pour les cyclistes, vitesse sécuritaire permise pour la circulation, etc. De surcroît, le comité encourage plus spécialement la planification d'aménagements qui prennent en considération la part modale pour les déplacements dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Le comité favorise la mise en place d'aménagements représentatifs de la part modale des déplacements domicile-travail effectués par les résidentes et résidents du quartier, qui en date de 2016 constitue à plus de 73 % des modes durables (marche, vélo et transport en commun)¹. Précisons que ces déplacements dans le quartier se font à 47,7 % à pied (au 1^{er} rang des quartiers à Québec), à 4,9 % en vélo (5^e rang) et à 20,7 % en transport en commun (10^e rang). Saint-Jean-Baptiste est d'ailleurs au dernier rang des quartiers pour les déplacements en « auto-solo » sur un total de 35 quartiers avec seulement 24 % de part modale.

¹ Statistiques provenant du recensement canadien de 2016, présenté par Yann Turgeon pour la Table de concertation vélo des Conseils de quartier dans « Parts modales dans les arrondissements et les quartiers de Québec » (2017).

Objectif 1 : Intervenir pour communiquer de l'information et des recommandations

Objets — moyens — activités	Responsables	Partenaires	Échéances
Évaluation des aspects de la mobilité durable dans les projets d'aménagement urbain — rues, ruelles, piétons, cyclistes, transport en commun, espaces verts, sécurité des lieux, etc.	Comité et CQSJB	Ville de Québec	En continu.
Rencontre d'information sur la planification du réseau structurant de transport en commun de la ville de Québec pour le quartier Saint-Jean-Baptiste.	Comité et CQSJB	Ville de Québec et Réseau de transport de la Capitale (RTC)	En continu.
Séance d'information sur la planification : — niveau local de la mobilité durable ; — déplacement scolaire.	Comité et CQSJB	Ville de Québec et Accès transports viables	Hiver 2019.
Séance d'information : — adoption d'une réforme du <i>Code de la sécurité routière</i> .	François Talbot	CQSJB, Service de l'interaction citoyenne de la ville de Québec et Service de police de la ville de Québec	Hiver 2019.
Rencontres conjointes sur la promotion du verdissement des rues et ruelles.	Louis Dumoulin	CQSJB, Société de développement commercial (SDC) du Faubourg Saint-Jean et Ville de Québec	En continu.
Étude de données du recensement 2016 pour le quartier Saint-Jean-Baptiste et relation avec la mobilité des résidentes et résidents.	Priscilla Corbeil et François Talbot	CQSJB, Ville de Québec et Service d'information géographique et statistique de la bibliothèque de l'Université Laval	Automne 2019.
Organisation de projets et de communications, remise de documents et dépôt de mémoires.	Comité et CQSJB	Ville de Québec, Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design et Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval	En continu.

Objectif 2 : Travailler à la représentation et la visibilité

Objets — moyens — activités	Responsables	Partenaires	Échéances
Table de concertation vélo des conseils de quartier de Québec.	Isabelle Barrière, Priscilla Corbeil, Charles Gosselin-Giguère et François Talbot	CQSJB et conseils de quartier de Québec	En continu.
Projet de réaménagement de rues conviviales et partagées dans le Faubourg.	Charles Gosselin-Giguère, Gilles Poirier et François Talbot	CQSJB, Ville de Québec et Comité populaire Saint-Jean-Baptiste — Compop (comité Aménagement urbain)	En continu.

Objectif 2 : Travailler à la représentation et la visibilité

Évaluation du projet pilote de passage piétonnier et d'espace public — rue Saint-Jean et Place Québec.	Charles Gosselin-Giguère	CQSJB, SDC du Faubourg Saint-Jean et Ville de Québec	2019-2020
Campagne pour réduire la vitesse de la circulation dans le quartier — objectif de limite à 30 km/h.	Louis Dumoulin et François Talbot	CQSJB, Ville de Québec, Compop (comité Aménagement urbain) et Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	En continu.
Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec (TRAAQ).	Emilie Frémont-Cloutier et François Talbot	CQSJB, TRAAQ, Ville de Québec, RTC et conseils de quartier de Québec	En continu.
Assemblées du conseil d'administration du RTC	Priscilla Corbeil et François Talbot	CQSJB et RTC	En continu.
Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou et conseil municipal	Comité	CQSJB et Ville de Québec	En continu.

Objectif 3 : Structurer le fonctionnement et le développement du comité Mobilité durable

Objets — moyens — activités	Responsables	Partenaires	Échéances
Avis de convocation, projets d'ordre du jour, documents afférents et communications.	François Talbot	Comité Mobilité durable, CQSJB et Service de l'interaction citoyenne de la ville de Québec	En continu.
Fonctionnement des réunions.	Charles Gosselin-Giguère et François Talbot	Comité Mobilité durable	En continu.
Préparation de recommandations.	Comité Mobilité durable	CQSJB	En continu.
Emploi du budget prévu au compte du CQSJB pour la mobilité durable.	Comité Mobilité durable	CQSJB	En continu.
Recherche de sources de financement — envoi de demandes de subvention à des organismes et des fondations, organisation d'activités avec autofinancement, commandites, etc.	Comité Mobilité durable	CQSJB	En continu.
Précision et révision du mandat, des orientations et priorités.	Comité Mobilité durable	CQSJB	Automne 2019.